

COMMISSION DE LA TRANSPARENCENouvel examen de la spécialité3 février 19993 mars 1999

IMIGRANE 20 mg/ 0,1 ml, solution pour pulvérisation nasale

boîte de 6

Laboratoires GLAXOWELLCOME

Après remarques du laboratoire, l'avis de la Commission est maintenu.

Voir texte ci-après

Demande d'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux et d'agrément à l'usage des collectivités pour une présentation complémentaire

Les laboratoires GLAXOWELLCOME sollicitent l'inscription sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux et d'agrément à l'usage des collectivités de la spécialité suivante :

IMIGRANE 20 mg/0,1 ml , solution pour pulvérisation nasale boîte de 6 pulvérisateurs en complément des présentations en boîte de 1 et 2 pulvérisateurs.

Le nouveau conditionnement proposé est adapté aux patients migraineux présentant plus d'une crise par mois relevant d'un traitement de deuxième intention.

Proposition d'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux et sur la liste des médicaments agréés à l'usage des collectivités et divers services publics.